

5218
—
141

Malines -

Bruxelles, le 3 octobre 1927.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma lettre du 16 juin, par laquelle je vous priais de m'autoriser à pouvoir échanger certaines oeuvres d'art contre un panneau byzantin et un tableau de l'école de Sienne qui se trouvent à l'Hôtel de ville de Malines, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mes propositions viennent d'être écartées définitivement par la ville de Malines.

J'avais d'abord trouvé l'autorité communale disposée à traiter l'affaire dans le sens de la cession des oeuvres étrangères à un dépôt central. Le Conseil communal a fait opposition. Le refus définitif se base sur deux considérations : d'abord le legs de Meester de Ravensteyn, auquel appartiennent les tableaux désirés, constituerait un bloc indivisible, ensuite les érudits et amis de l'art ancien trouveraient ces oeuvres ces oeuvres importantes tout aussi bien à Malines qu'à Bruxelles.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

STAD
MECHELEN
—
VILLE DE
MALINES
—

Mechelen, den
Malines, le 26 September 1927.

Onderwerp : Objet :

Rép. N°
→:←

Mijnheer de hoofdconservator,

Naar aanleiding van uw schrijven van 5 Juli j.l. betrekkelijk uw voorstel tot ruiling van een drietal middeleeuwsche schilderstukken uit ons stedelijk museum, hebben wij de eer U te doen opmerken dat het legaat de Meester de Ravensteyn, waarvan bedoelde kunstwerken deel maken, een onschendbaar geheel daarstelt. Zulks was reeds het gevoelen van ons Bestuur welk ten jare 1890, als volgt een verzoek afwees vanwege M. de Meester:

7 janvier 1890 "Le Conseil Communal a statué sur la demande con-
"tenue dans votre honorée lettre du 14 janvier dr., tendant à
"obtenir, soit par voie d'achat, soit par voie d'échange, le por-
"trait de feu Monsieur votre grand père, lègué à la ville par
"feu Mr. Emile de Meester de Ravensteyn. L'assemblée émis l'avis
"qu'en présence des termes formels du testament de ce dernier,
"il n'y a pas lieu de donner suite à votre proposition"

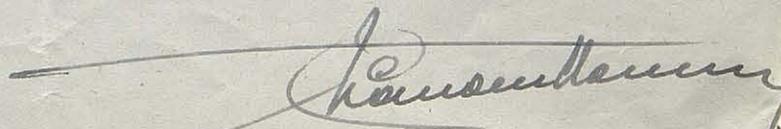
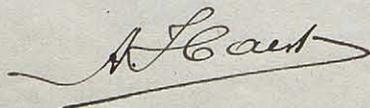
Wat verder de vooruitgezette meening betreft dat "pour les
"érudits pour les élèves des cours d'histoire de l'art déjà
"si nombreux chez nous, pour les amateurs studieux, il est de tout
"intérêt de voir et de revoir de tels tableaux, et qu'il serait
"hautement désirable que ceux-ci soient exposés dans un musée
"central où il seraient aisément accessibles" zijn wij de mee-
ning toegedaan dat deze schilderwerken even gemakkelijk te
Mechelen als te Brussel genaakbaar zijn aan de kunstenaars en
kunstliefhebbers.

"Het spijt ons derhalve U ter kennis te brengen dat ons bestuur
niet kan ingaan met uw voorstel om ruiling.

Gelief te aanvaarden, Mijnheer de Hoofdconservator, de verzekering
onzer hoogachting.

Van wege 't College
De Secretaris,

Het College van
Burgemeester en Schepenen,



Aan den heer Hoofdconservator der Koninklijke
Museum van Schoone Kunsten

BRUSSEL

5 Juli 1927

Mijnheer de Burgmeester,

Door uw brief van 23 Mei 11 hebt ^{om} mijn medegedeeld dat de ruilzending, die ik U voorstelde, U voldoende bleek.

Het aanbod dat ik U deed bij brieven van 11 April, was wel heel ruim. De beide werken, waarvan ik het bruikleen vraag voor ons Museum, zijn werken, die eerder thuis hooren in een museum, waarheen de studiemenschen zich begeven. De Kunstwerken, die ik U in bruikleen afstond, zijn heel wat beter geschikt om uw lokalen te versieren en uw museum te verrijken. Het zijn werken van Mechelaren of werken in betrekking met de geschiedenis van Mechelen.

Tot mijn spijt kan ik U geen werk van Rik Wouters afstaan. Ons Museum bezit er maar één, en deze meester moet vertegenwoordigd blijven in onze galerijen. De Staat beschikt over geen ander werk van Wouters.

Maar ik wil wel te gemoetkomend zijn, en doe in het volgende voorstel. Bij hetgeen U reeds toegezegd werd in ruil voor de beide werken, die ik verlang, zal ik een bruikleen voegen van iets wat U zeer zeker zal toelachen: de copien van de zes luiken van het Lam Gods der Van Eycks, geschilderd door Cockie

beraad schulters van Mechelen,

Aan Mijnheer de Burgmeester
van Mechelen

Ons Museum zal dot dit bruikleen slechts toestemmen op voorwaarde dat deze luiken op een veilige en goed zichtbare wyze ten toongesteld worden

Bij zulk een tegemoetkoming ben ik zoo vry er een andere te verzoeken van uwentwege: Wy wouden in ons Museum Faidherbe en Théodor Verhaegen vertegenwoordigd zien, twee Mechelsche beeldhouwers Zoudt U niet van elk een maquette in gebakken aarde willen voegen by de beide oude schilderijen die U ons in bruikleen zoudt afstaan?

Gelieve de betuiging te aanvaarden, Mijnheer de Burgemeester van mijn oprechte hoogachting .

De Hoofconservator,

Bruxelles, le 29 juin 1927.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

Monsieur le Conservateur,

Je me permets d'attirer votre attention sur la présence au Musée de Malines de maquettes en terre cuite de Théodore Verhaegen et de Faidherbe. Il y a longtemps que je ne les ai ~~plus~~ vues, mais je me rappelle avoir noté jadis qu'elles étaient fort intéressantes et seraient bien souhaitables pour notre collection de maquettes déjà si riche et que nous devrions enrichir encore, de manière à y faire entrer des oeuvres de tous nos maîtres sculpteurs des XVII^e et XVIII^e siècles.

Comme vous allez offrir quelque chose de très important au Musée de Malines en échange des tableaux que vous désirez, ne pourriez-vous, en même temps, demander quelques-unes de ces maquettes ? Ce serait une acquisition bien utile. Nous n'avons rien de Verhaegen et nous n'avons pour Faidherbe qu'une seule terre cuite que je lui ai rendue récemment, son attribution était jadis ignorée.

Dans l'intérêt de notre collection, je souhaite, Monsieur le Conservateur, que vous puissiez tenir compte de ma proposition.

L'Attaché,





BEAUX-ARTS, LETTRES
ET BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

GABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

52 Bd du Régent

21-8-21

Cher Monsieur Van Duyvelde

In vue d'augmenter l'intérêt et
l'importance du dépôt à faire à
Malines - en échange du tableau
Byzantin et du tableau de Morris que
vous convoitez - ne pensez vous

pas qu'une oeuvre de Coxie,
peinte essentiellement Malinois,
ferait pencher la balance?

Le musée de Bruxelles en
possède trois - sans compter

les copies d'après l'apocryphe

qui sont dans le cabinet
de Bantès. J'attends votre
avis - peut être a faire ratifier
par la Commission du Musée -
pour soumettre des propositions
au Ministre. Le fait de
fermeture du 19^{me} siècle a
repris dans un hôtel
ministériel je ne vois rien
et l'on résistera si je tente
d'ailleurs une reprise

Sincèrement à vous

P Rambolle

Bruxelles, le 16 juin 1927.

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous faire parvenir un article paru dans la "Gazet van Mechelen" du 5 juin dernier. On y fait campagne pour amener l'autorité communale à refuser à notre Musée le dépôt du tableau byzantin et du tableau Siennois, que nous convoitons ardemment pour notre galerie nationale. Il me semble qu'une proposition conséquente d'échange s'impose du côté de l'Etat et qu'elle est même urgente. Je vous ai déjà, dans ma lettre du 31 mai, soumis à l'idée d'ajouter à l'envoi à Malines une oeuvre choisie dans nos galeries d'art ancien, oeuvre qui a rapport à l'histoire de Malines.

Je serais heureux d'entendre votre décision et de pouvoir soumettre des propositions à la ville de Malines.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Bruxelès, le 31 mai 1927.

Monsieur le Ministre,

Les autorités communales de Malines, auxquelles nous avons fait part des propositions d'échange en vue d'obtenir d'elles le dépôt à notre Musée d'un important tableau byzantin et d'un bon tableau de l'école Sienneise ou ombrienne, viennent de me faire savoir que nos offres ne leur paraissent point suffisantes pour leur permettre de proposer l'échange au Conseil Communal.

Il apert de cette lettre que le principe de l'échange n'a pas été écarté. Nous pourrions faire à la ville de Malines une offre plus tentante.

D'accord en cela avec vous et avec Monsieur le Directeur Général des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, nous avons offert à la ville de Malines :

1. Eve, sculpture en chêne du statuaire Wynants.
2. Un buste de jeune homme, bronze de Bonaugure.
3. Printemps, tableau de Geudens, qui orne le Ministère de la Justice.
4. Un portrait de Champion de Villeneuve par L. Gallait.
5. Un portrait d'homme par De Le Haese.

Je propose d'y ajouter :

- le n° 723 du Musée Ancien : Le Grand Conseil de Malines présidé par Charles le Téméraire en 1474, oeuvre d'un maître flamand inconnu.

De son côté Monsieur le Directeur Général Lambotte pourrait trouver dans les dépôts de l'Etat l'une ou l'autre oeuvre à joindre à cet envoi, afin que nous puissions amener la ville de Malines à déposer à notre Musée les deux oeuvres de valeur que nous désirerions beaucoup y voir entrer.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

STAD
MECHELEN

VILLE DE
MALINES

Malines
Mechelen, den
Malines, le 23 Mei 1927.

Onderwerp :

Objet :

Rép. N°

→:~←

Vodet
Mijnheer de Hoofdconservator,

Ingevolge uw geacht schrijven van 11 April l.l.
aangaande de schilderijen van ons museum, hebben wij de
eer U te laten weten dat de kunststukken, door U in
ruiling aangeboden voor de schilderstukken onzer stede-
lijke verzameling, niet voldoende worden beschouwd om de
wisseling ervan voor te stellen aan den Gemeenteraad.

Gelieve te aanvaarden, Mijnheer de Hoofdconservator,
de betuiging onzer hoogachtende gevoelens.

Van wege 't College

het College van

De Secretaris,

Burgemeester en Schepenen,

M. Dubois

Deun

Aan den Heer VAN PUYBELDE, Hoofdconservator
aan het Koninklijk Museum

te BRUSSEL

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 16 mai 1927.

ADMINISTRATION

B.A.

e Section

N^o 2303

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 11 avril dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisé à soumettre à l'administration communale de Malines la liste suivante des oeuvres qui seraient éventuellement confiées à titre de prêt au musée de cette ville par le musée royal des Beaux-Arts:

- 1°) Eve, sculpture en chêne du statuaire Wijnants;
- 2°) un buste de jeune homme, bronze, de Bonaugure;
- 3°) Printemps, tableau de Geudens actuellement en dépôt au ministère de la Justice;
- 4°) un portrait de Champion de Villeneuve par L. Gallait;
- 5°) Un portrait d'homme par De la Hogue.

A titre de réciprocité, l'administration communale de Malines confierait à votre musée deux tableaux anciens.

Le Ministre,

Autta

A Monsieur le Conservateur en chef du musée
royal des Beaux-Arts,

Bruxelles, le 11 avril 1927.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 31 mars par laquelle vous me proposez de vous offrir en échange pour le tableau byzantin et le tableau italien, que vous prêtiez au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, des œuvres d'artistes malinois, j'ai l'honneur de vous dire que l'Etat ne possède qu'une seule œuvre de Rik Wauters : une Nature Morte, à peine entrée au Musée Moderne et dont nous ne pouvons décemment nous dessaisir; mais que nous pourrions vous offrir :

1°. La belle sculpture Eve du sculpteur Wynants, marbre que l'Etat vient d'acquérir et qui se trouve encore à Malines;

2°. Un buste de jeune homme, bronze de Bonaugure;

3°. Printemps, tableaux de Gendens, qui orne le Ministère de la Justice;

4°. Un Portrait de Champion de Villeneuve par L. Gallait;

5°. Un Portrait d'homme par De Le Naese.

Je vous prierais de me faire savoir si cet échange, que nous faisons aussi large que possible de notre part, aurait votre agrément.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

au Collège des Bourgmestre et Echevins

de la ville de Malines

MALINES.

Bruxelles, le 11 avril 1927.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à mes lettres du 18 mars et du 5 avril, concernant les deux œuvres d'art appartenant à la ville de Malines et que je désirerais voir déposer dans notre Musée d'art ancien, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai trouvé Monsieur le Directeur Général Lambotte disposé à vous soumettre la liste suivante d'œuvres à prêter à la ville de Malines en guise de prêt réciproque.

1°. La belle sculpture EME du sculpteur Wynants, marbre que l'Etat vient d'acquérir et qui se trouve encore à Malines.

2°. Un buste de jeune homme, bronze de Bonaugure.

3°. Printemps, tableau de Gendens, qui orne le Ministère de la Justice.

Ce sont là trois œuvres d'artistes malinois.

En plus :

4°. Un portrait de Champion de Villeneuve par L. Callait.

5°. Un Portrait d'homme par De Le Baese

Au cas où vous voudriez bien approuver ces propositions, je soumettrais sans tarder l'échange au Collège Echevinal de Malines.

Je viens, enfin, de recevoir une traduction suffisante de l'inscription qui se trouve sur le tableau byzantin de Malines. Elle provient du Hollandiste, le Père Peeters. *Je la transcris à la suite de cette lettre.*

à Monsieur C. Buysmans

Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

en face du texte.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 11 avril 1927.

Révérend Père,

Je tiens à vous remercier bien sincèrement de l'aimable obligeance avec laquelle vous avez bien voulu donner le sens de l'inscription trouvée sur un tableau byzantin.

Le tableau sera sous peu au musée et si la chose vous intéresse, je vous prierais de passer par ici pour le voir et pour constater que le texte que je vous ai soumis est transcrit exactement.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Révérend Père P. Peeters

Hollandiste

Boulevard St Michel, 24,

Bruxelles.

6 avril 1927

Monsieur le Conservateur en Chef

Le sens général de l'inscription paraît assez clair.

Ὁ ἅγιος Ἰωάννης ὁ Πρόδρομος

Saint Jean le Précurseur

ὁρᾷς ὅσα πάσχουσιν, ὦ Θεοῦ λόγε, σὶ | πταίσματα
ἐλεγχόμενοι βασιλιά. Τὸν | ἐλεγχόν καὶ γὰρ
μὴ | φερόμενος Ἡρώδης ἐπετήχει ... τὴν ἐμὴν
κάραλ ...

" Tu vois, ô Verbe de Dieu, ce que doivent subir ceux
qui s'élèvent contre les fautes royales. En effet
Hérode indigné de (mon) reproche, m'a coupé
la tête ... "

C'est à peu près ce que doit vouloir dire ce singulier
texte; mais plusieurs mots y sont douteux, et
si l'inscription devait être publiée, il serait indis-
pensable de la collationner soit sur l'original
soit sur photographies

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en
Chef, l'assurance de ma considération la plus
distinguée

A. Pelletier

Bruxelles, le 5 avril 1927.

Monsieur le Ministre,

Le Collège échevinal de la ville de Malines s'est occupé de la demande que j'ai introduite auprès de lui concernant les deux tableaux appartenant à la ville et que je désirerais voir céder en prêt à notre Musée d'Art Ancien. Je vous ai saisi de cette question par ma lettre du 18 mars dernier.

Le Collège échevinal est disposé à placer ces tableaux à titre de prêt précaire et révocable en tout temps au Musée des Beaux-Arts de Belgique, mais désirerait recevoir en échange, également à titre de prêt, des toiles de Rik Wauters ou d'un autre artiste malinois.

Il me semble que cette proposition est digne d'être prise en considération. La ville de Malines ne peut se dessaisir des tableaux que nous désirons : ils proviennent du legs de Meester-Ravestein. Nous ne pouvons, par conséquent, compter que sur un prêt.

Seulement le Musée se trouve dans l'impossibilité de satisfaire le Collège échevinal de Malines. Nous ne possédons, à notre grand regret, qu'une seule toile de Rik Wauters qui est à peine entrée dans nos collections. Et nous n'avons pas d'autres oeuvres de Malinois à céder.

Je me permets donc, Monsieur le Ministre, de vous prier de bien vouloir aviser à ce que deux ou trois tableaux ou sculptures de Malinois se trouvant parmi les oeuvres d'art achetées dans les dernières années par le Département, soient présentés à la ville de Malines, à titre d'échange.

à Monsieur C. Huysmans

Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Je n'ai pas perdu de vue votre demande d'expliquer l'inscription qui se trouve sur le tableau byzantin de Malines. Il s'agit d'un texte concernant Saint Jean-Baptiste. Je me suis adressé à M. Bidez, qui n'a pu la déchiffrer qu'à moitié. M. Gaspard de la Bibliothèque ni M. Van Bastelaer du Cabinet des Estampes n'en sortent. Je me suis adressé au Père Peeters des Bollandistes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 4 avril 1927.

*Très Révérend Père
byzantin de
Malines*

Très Révérend Père,

J'ai trouvé à Malines un tableau byzantin que je désirerais beaucoup pour notre Musée. Il représente Saint Jean Baptiste montrant d'un doigt, et regardant, la vision du Christ. A ses pieds se trouve un vase dans lequel on distingue la tête auréolée du même personnage.

Il s'y trouve des inscriptions en caractères byzantins que je transcris tant bien que mal au dos de cette lettre.

Vous m'obligeriez infiniment en voulant bien me fournir soit une traduction soit un commentaire sur ces textes.

Je sais que je ne m'adresserai pas en vain à votre bienveillance et que vous voudrez bien rendre ce service aux collections artistiques de notre patrimoine national.

Veillez agréer, je vous prie, très Révérend Père, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

Le Conservateur en chef,

au Révérend Père Peeters

Bollandiste

Collège Saint Michel

Boulevard Saint Michel

Bruxelles.

STAD
MECHELEN

VILLE DE
MALINES

Mechelen, den 31 mars 1927.
Malines, le

Onderwerp :

Objet :

Rép. N°

→:←

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre lettre du 22 Ct., nous avons l'honneur de vous faire savoir que le Collège Echevinal s'est occupé de la question des tableaux, provenant du legs de Meester-Ravestein, qui sont exposés dans le Cabinet de M. l'Echevin du contentieux en notre Hôtel de Ville.

Voici qui a été mis en avant: Notre ville ne possède aucune oeuvre de feu Rik Wouters, artiste Malinois, et il est plus que probable que les Musées de l'Etat en ont acquis.

Nous pourrions donc examiner de commun accord si de part et d'autre on ne pourrait pas échanger à titre de prêt précaire et revocable en tout temps les toiles de Rik Wouters, contre nos tableaux anciens. (ou d'autres artistes Malinois)

Ces oeuvres resteraient la propriété celles ci de la ville de Malines, les autres de l'Etat.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Par le Collège

Le Secrétaire,

M. Dubois

Le Collège

des Bourgmestre et Echevins,

Duc

Monsieur VAN PUYVELDE.

Conservateur en Chef, du Musée Royal des Beaux-Arts.

BRUXELLES

STAD
MECHELEN

VILLE DE
MALINES

Mechelen, den
Malines, le 24 mars 1927.

Onderwerp :

Objet :

Rép. N°

→:~←

Malines
Domin

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre honorée lettre se rapportant aux tableaux dont vous avez fait l'expertise il y a quelques jours, nous avons l'honneur de vous faire savoir que votre proposition pour le transfert des dits tableaux sera communiquée au Collège à sa première séance, et vous serez mis au courant de la décision prise à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège

Le Secrétaire,

M. Dubois

Le Collège des

Bourgmestre et Echevins,

Domin

A Monsieur Van Puyvelde,
Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux Arts.

BRUXELLES

W. Steins

Gand, le 25 mars 1922

Mon cher collègue,

Vous trouvez, au dos de votre lettre, tout ce que j'ai pu décrire. Je ne parviens pas à deviner ce que veut dire le reste. Il faudrait une photographie des caractères, et aussi du phylactère lui-même. Le mieux serait, si vous pouvez obtenir une telle photographie, de vous adresser au P. Delehay, Bollaudiste, B^{vo} S' Michel, 24, Bruxelles. Habitué à ce genre de textes, il vous donnerait sur le champ l'explication à laquelle je dois renoncer.

Regrettant vivement ma défaillance, je vous prie, mon cher collègue, d'agréer l'expression de tout mon dévouement.

J. Bruley

Bruxelles, le 22 mars 1927.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·
·CONSERVATEUR·
·EN CHEF·

*Donner oeuvre byzantine
de Malines*

Très révérent Père,
Mon cher Collègue,

J'ai trouvé à Malines un tableau byzantin que je désirerais beaucoup pour notre Musée. Il représente Saint Jean Baptiste montrant d'un doigt, et regardant, la vision du Christ. A ses pieds se trouve un vase dans lequel on distingue la tête auréolée du même personnage.

Il s'y trouve des inscriptions en caractères byzantins que je transcris ici tant bien que mal au dos de cette lettre.

Vous m'obligeriez infiniment en voulant bien me fournir soit une traduction, soit un commentaire sur ces textes.

Je sais que je ne m'adresserai pas en vain à votre bienveillance et que vous voudrez bien rendre ce service aux collections artistiques de notre patrimoine national.

Veillez agréer, je vous prie, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

Le Conservateur en chef,

L. van Rykel

*Au Révérent Père Peeters,
Bollandiste,
Collège Saint-Michel*
à Monsieur J. Bidez
Professeur à l'Université
Boulevard Léopold, 60,

*Boulevard Saint-Michel
Ev.*

GAND.

Au-dessous de la figure:

Ο ΓΥ ΙΩ (Johannis?)

Ο ΑΡΟ ΑΡ - Π+Μ+Ρ+Δ

Ο

Σ

Dans l'aurole du Christ:

ΙC ΧC (Jesus Chr.)

Sur le phylactère que tient le saint:

ΟΡΑC ΟΙΑΠΑCΧ

CΙΝ, ΩΘΥΛΟΓΕ·ΟΙ

ΙΤΑΙCΜΑΤ̄ΕΛΕ

ΙΧΟΤ̄ΒΑΕΛΙΚΤΕ^χ

ΕΛΕΓΧΟΝ Κ̄Γ̄ΑΜΗ

ΦΕΡΟΜ̄Ω ΑΗC, ΕΤ

ΤΗΚΙΑΘ̄, ΤΝΕΜ

ΚΑΡΑΝ, CΕΡ

Autre: ΧΕΙΡ

ΑΝΓΕΛΛ

Sur rocher près de Jean
ΙΩ

ο άγιος ιωάννης

Saint Jean

ο πρόδρομος

le Précurseur

(= πρόδρομος) (nom de St Jean Baptiste)

oui.

οράς οία πάσχου=

tu vois ce que souff

σιν, ω Θεού λόγε, οι

font, o Verbe de Dieu,

παιδικμάτων (?) έλε=

ceux qui subissent

le châtiment de

leur fautes (?)

γχογ (?)

allusion en deute
à la décollation

την εμην

ma

καρτα, σωτηρ.

tête, Sauveur.

ΧΕΙΡ

= main

ΑΓΓΕΛ... ?

vont où se trouvent
ces mots?

ιωάννης Jean

Bruxelles, le 22 mars 1927.

Mon cher Collègue,

J'ai trouvé à Malines un tableau byzantin que je désirerais beaucoup pour notre Musée. Il représente Saint Jean Baptiste montrant d'un doigt et regardant la vision du Christ. A ses pieds se trouve un vase dans lequel on distingue la tête auréolée du même personnage.

Il s'y trouve des inscriptions en caractères byzantins que je transcris ici tant bien que mal au dos de cette lettre.

Vous m'obligeriez infiniment en voulant bien me fournir soit une traduction, soit un commentaire sur ces textes.

Je sais que je ne m'adresserai pas en vain à votre bienveillance et que vous voudrez bien rendre ce service aux collections artistiques de notre patrimoine national.

Veillez agréer, je vous prie, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur J. Bidez

Professeur à l'Université

Boulevard Léopold, 60,

GAND.

Bruxelles, le 22 mars 1927.

Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts je suis allé examiner quelques tableaux anciens du legs de Meester-Ravenstein, se trouvant dans les collections d'oeuvres d'art abritées dans les locaux de l'Hôtel de ville de Malines.

Trois tableaux ont retenu tout spécialement mon attention.

C'est d'abord un petit tableaux byzantin, 0m,64 sur 0m,35 représentant un personnage, qui porte un cilice bleu et un manteau brun et qui contemple la vision du Christ. A ses pieds se trouve un vase portant une tête auréolée qui a la même physionomie que celle du personnage. Différents détails d'iconographie ainsi que les inscriptions indiquent qu'il s'agit ici de la représentation de Saint Jean-Baptiste.

C'est ensuite un tableau, 1m,00 sur 0m,62 de l'école siennoise ou ombrienne du XV^e siècle, portant les effigies de Saint François d'Assise et de Sainte Claire.

Enfin, c'est le tableau, 0m,64 sur 0m,35 représentant Saint Pierre. Ce tableau est d'une valeur esthétique moins importante.

On aurait tort d'exagérer la valeur marchande de ces tableaux. Mais leur valeur documentaire est inappréciable, dans notre pays, où de tels tableaux sont fort rares dans les collections publiques. Pour les érudits, pour les élèves des cours d'histoire de l'art déjà si nombreux chez nous, pour les amateurs studieux, il est de tout intérêt de voir et de revoir de tels tableaux.

Aussi serait-il hautement désirable que ceux-ci

à Monsieur Dessain

Bourgmestre de la ville de

Malines.

soient exposés dans un Musée central où ils seraient aisément accessibles.

En conséquence, je me permets, Monsieur le Bourgmestre, de vous réitérer la demande que je vous ai faite verbalement le jour de ma visite : je vous propose de céder ces trois tableaux, ou du moins les deux premiers, en prêt au Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles. Si vous le désirez, nous y mettrions une inscription indiquant que les œuvres appartiennent à la ville de Malines. Les tableaux seraient entourés de tous les soins qu'ils méritent et votre possession ne ~~perdre~~ que gagner à être mise en valeur de telle sorte.

Lundi prochain aura lieu une séance de la Commission de l'Art Ancien à notre Musée et je serais heureux de pouvoir lui soumettre ce jour les tableaux que vous nous prêteriez. Si la réponse que vous me donnerez est affirmative, comme je l'espère, vous me feriez plaisir en me la faisant parvenir en temps utile afin que je fasse chercher les tableaux pour lundi.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 18 mars 1927.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur des tableaux byzantins et italiens qui se trouvent à l'Hotel de ville et dont les édiles voudraient se défaire.

Je me suis rendu à Malines et j'ai pu examiner a loisir les tableaux en question. Déjà l'année passée ils avaient attiré mon attention: ils étaient alors exposés dans un couloir perdu, où ils se trouvaient à la merci des voleurs. Mr Dierickx, archiviste de la ville, à qui j'en ai parlé, m'a dit que ces jours-ci Mr Van de Woestyne, le directeur de l'Académie de Malines, a attiré l'attention des magistrats de la ville sur la valeur de ces tableaux. Il estimait la valeur d'un des tableaux à plus d'un million, ce qui est pour le moins exagéré. Depuis lors - l'histoire du tableau de Diest y aidant - on a pris mieux soin de ces tableaux et les édiles de la ville ont songé à battre monnaie avec ces chefs d'oeuvre.

J'ai rendu visite à Monsieur le Bourgmestre Dessain et je lui ai dit que ces tableaux qui n'ont pas une très grande valeur marchande, sont intéressants au point de vue de l'histoire de l'art, surtout dans notre pays fort peu riche en tableaux byzantins et italiens. Je lui ai proposé, non de les vendre à l'Etat, mais de les mettre en dépôt à notre Musée d'Art Ancien, où ils seraient parfaitement à leur place et rendraient de grands services. D'ailleurs, comme ces tableaux font partie d'un legs, la ville, je crois, n'aurait pas le droit de les aliéner. J'ai pu convaincre le Bourgmestre et, si vous voulez y donner votre assentiment, je le saisirai sans tarder d'une demande en règle ad hoc.

Seuls deux tableaux conviendraient à notre Musée. C'est d'abord un tableau siennois du début du XV^e

à Monsieur C. Hysmans

Ministre des Sciences et des Arts

BRUXELLES.

siècle de 1m,00 sur 0m,62, représentant Saint François et Sainte Claire. Ce tableau est en parfait état de conservation et ferait bonne figure dans notre collection étrangère.

C'est ensuite un petit tableau des plus intéressant de 0m,64 sur 0m,35, qui est une belle oeuvre byzantine. Ce tableau représente Saint Jean Baptiste voyant l'apparition du Christ. Le personnage porte la barbe, les cheveux longs et le cilice de poils de chameau, propres à l'iconographie de ce saint. A ses pieds à senestre se trouve une coupe portant une tête ensanglantée entourée d'une auréole : cette tête a les mêmes traits que celle du personnage. D'ailleurs, elle est nettement identifiée de même que le personnage par une souscription ΙΩ en lettres grecques.

Au dessus du personnage je lis l'inscription :

Ὁ ΤΑ ΙΩ Ο ΜΟ
Le philactère que le personnage tient en main porte l'inscription suivante

Ὁ ΡΑC ΟΙΑ ΠΑC Χ
CIN, ΩΘΥΛΟΓΕ.ΟΙ
ΙΤΑΙC ΜΤΕΛΕ
ΙΧΟΥΤΒΑΛΙΚΤΕ
ΕΛΕΓΧΟΝΚΓΑΜΗ
ΦΕΡΟΝ^{ΙΝΕ} ΑΗC, ΕΤ
ΤΗΚΙΑΘ, ΤΝΕΜ
ΚΑΡΑΝ, CΕΡ

Vendley etc.

Le Cons. - Ch.
L. P.